



Compte rendu de la réunion de CE Rhône Alpes du 25 avril 2017

1- Approbation du PV de CE du 30 mars 2017

Le PV est approuvé à la majorité - Pour :14, Contre : 2, Blanc : 0

2- Information et consultation sur le bilan social

- Sur la région nous avons une augmentation en ETP en CDI de 64 personnes et baisse de 32 personnes en CDD sur l'année
- Sur les postes cadres les femmes sont en minorité mais la direction fait de cette différence une priorité pour recruter plus de femmes sur les postes à responsabilité.
- Philippe Bennier (CFDT) : souligne que l'ancienneté moyenne du collègue employé est 8,9 ans alors que pour les maîtrises 12,3 ans et cadres 15,7 ans – Philippe trouve dommage qu'aucun élu ne soit intégré à la commission sur l'absentéisme.
- L'absentéisme des cadres et agents de maîtrises est en nette augmentation
- La masse salariale brute est en baisse

Vote Pour : 1, Contre 10, Blanc : 5 - L'avis est défavorable

3- Information sur le bilan d'utilisation du CET au titre de l'année 2016

4- Information et consultation sur l'ouverture du magasin de Tence du 3 juillet au 2 septembre 2017 inclus.

Ouverture du temps de midi, moyens mis en place 1 personne au trad, 1 personne en boucherie et une hôtesse de caisse. Les membres du CE alertent la direction sur le fait que le nombre de personnes prévues n'est pas suffisant, c'est la directrice qui prévoit le nombre de personnes nécessaires. L'ensemble des membres du CE n'ayant pas tous les éléments nécessaires à la consultation demandent le report de la question au mois prochain avec apport des éléments manquants.

5- Information et consultation sur le projet de licenciement de Monsieur Bruno MECHAIN

Vote Pour : 3, Contre : 3, Blanc : 10 - L'avis est défavorable

6- Information et consultation sur le projet de licenciement de Monsieur Wilfried BENEDETTI

Vote Pour : 8, Contre : 3, Blanc : 5 - L'avis est défavorable

7- Pouvez-vous transmettre aux membres du CE un lexique précisant les abréviations de la fiche de paie (EE, ES...)

La demande a été transmise au service paie, les abréviations sont indiquées en bas de fiche de paie lorsqu'elles sont en marge de la fiche de paie

8- Dans le cadre du nouveau déploiement de l'outil « Caroline », pourquoi les collaborateurs du magasin pilote sont-ils obligés de s'identifier avec leurs matricules ?

Principe de base de sécurité

9- Les jeux anniversaire sont-ils interdits aux salariés lorsqu'ils sont clients ?

Xavier Pernicelli (DRH) ne voit pas pourquoi les jeux seraient interdits aux salariés clients, mais une clarification du règlement sera fait.

10- Pourquoi dans certains magasins les postes à pourvoir ne sont-ils pas toujours proposés aux salariés du magasin concerné ?

Une piqûre de rappel a été faite aux directeurs concernant nos accords d'entreprise.

11- Que se passe-t-il lorsque les plannings des congés payés ne sont pas affichés au 1^{er} avril ?

L'affichage doit être fait dans les plus brefs délais

12- Quelle est la signification de la mention « autre absence » inscrite sur le planning des horaires ?

Les utilisateurs sélectionnent ce code d'émargement sur PARM car tous les codes ne sont pas codifiés sur le logiciel ensuite le cela est re-codifié sur GTA pour la fiche de paie.

13- Qu'en est-il de la règle du volontariat pour le travail des jours fériés et du dimanche dans les magasins ?

Le volontariat existe toujours cela est dans nos accords d'entreprise et cela doit être appliqué

14- Pourquoi les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à temps plein de 36h75 hebdomadaires ne seraient pas concernés par l'année bissextile ?

Les salariés concernés sont ceux qui ont une base de 1607H par an ou les personnes au forfait jour.

15- Présentation des comptes de l'exercice 2016 par l'expert comptable et vote du quitus

Budget fonctionnement, solde positif sur l'année 2016, Budget œuvres sociales solde excédentaire sur l'année 2016

Vote Pour : 16, Contre : 0, Blanc : 0, - Le Quitus est accepté

16- Point du secrétaire sur le fonctionnement du CE

RAS, Les référents d'activités sont conviés à une réunion le lundi 22 mai afin d'échanger sur les budgets pour le 2ème semestre 2017.

17- Bilan financier et point sur les activités socio-culturelles du CE

RAS sur le bilan financier de début d'année

RAS sur les activités socio-culturelles

18- Information et consultation sur le projet de mise en place d'une plateforme de préparation de commande (PPC)

Les CHSCT ont été consultés, 27 avis favorable, 7 avis défavorable, 1 non consulté pour absence des membres, le projet est reporté au 2ème semestre.

Vote Pour : 7, Contre : 6, Blanc : 3 - Avis défavorable

19- Peut-on faire un point sur les résultats de l'intéressement collectif sur 3 ans (budget CA et taux de DI)

Les éléments ont déjà été transmis.

Philippe Bennier (CFDT) : Nous avons fait un comparatif sur CA et DI et constatons que des magasins ont eu sur 2 ans entre 0€ et 100€ la question se pose si les critères ne sont pas trop élevés. Sur la DI idem, la question se pose si le coach démarque est positionné sur ces magasins ou s'il va être missionner sur 2017. Nous espérons que sur ces magasins les critères vont être revus.

Xavier Pernicelli (DRH) : Explique qu'il faut faire une remontée à la commission d'intéressement, les budgets sont construits en fonction du CA de l'année précédente et l'évolution du marché.

Intervention de Sandrine Perret coach démarque qui est venue nous expliquer son rôle et missions pour les magasins en difficultés en démarque inconnu

20- Informations de la direction (FCPE, calendrier désignations CHSCT...)

Préparatoire CHSCT lundi 22 mai de 14h à 15h. Salon talent et fraîcheur DO Rhône-Alpes le 15 juin à la cité internationale de Lyon.

Prochaine réunion CE le mercredi 24 mai 2017

Vos délégués CFDT

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



web